VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DE CHOIX

DANS LE

TROISIEME DISTRICT.

2519-2523—Rue DECATUR entre la rue Espagne et l'avenue Lafayette.

BOULANGERIE établie depuis de longues années et belle résidence à deux étages. Louée à bail jusqu'au 1er juin 1902 à raison de $600 par an, payable $50 mensuellement. Occupée depuis dix ans par George Kaupp. Le SHOP débite environ un baril de farine par jour.

Encoignure de la rue DECATUR et l'avenue LAFAYETTE—Elégant édifice à deux étages, distribué pour magasin et résidence.

2518-2520—Rue DECATUR, entre l'avenue Lafayette et la rue Espagne—Belle bâtisse à deux corps de logis, à un étage.

Succession de Madame Margaret Schatz.

No 61 326—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,— Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue Commune, MERCREDI, le 20 juin 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 10 mai 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Deux certaines portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Decatur, Espagne, Chartres et l'avenue Lafayette, désignés par les numéros Cinq et Six, sur un plan particulier de Joseph Pilié, voyer, daté le 10 mars 1840, déposé dans le bureau de A. Mazureau, notaire; les deux dites portions de terre mesurent ensemble 61 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 102 pieds entre lignes parallèles, bornées dans le fond par le lot numéro Sept.

Les améliorations comprennent une magnifique bâtisse à deux étages converte en ardoises, la partie du bas en briques, et connue par le numéro 2519 rue Decatur, ayant quelque neuf chambres, hall, pallier, une grande bâtisse à un étage dans le fond, converte en ardoises, une autre bâtisse à un étage converte en ardoises, avec les fours pour l'usage de a boulangerie, une autre bâtisse à un étage converte en ardoises, connue par le numéro 2523 rue Decatur, ayant une chambre et un magasin pour la vente de pain, gâteaux, etc., grande entrée pour voiture, citerne, latrines, water works, etc.

Cette boulangerie est établie depuis près de cinquante ans et devrait attirer l'attention de ceux qui désirent s'établir dans l'exploitation de ce genre d'affaires. Vendue sujet au bail expirant le 1er juin 1902 à raison de $600 par an payable $50 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette et les rues Decatur, Espagne et Nord Peters désigné par la lettre B, et mesure 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Decatur, 53 pieds 6 pouces de profondeur sur une première ligne de profondeur la plus près de la rue Espagne, puis 7 pieds sur une ligne parallèle à la rue Decatur, puis 28 pieds 2 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur, 86 pieds 2 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de profondeur et face à l'avenue Lafayette et 8 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, le tout mesure américaine.

Les améliorations comprennent une élégante bâtisse à deux étages converte en ardoises comme magasin et résidence, le rez de chaussée ayant un grand appartement adapté pour l'usage de n'importe quel genre d'affaires et quelque sept chambres au second étage, citerne, latrines, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette et les rues Decatur, Espagne et North Peters, désigné par la lettre A, et mesure, commençant à une distance de 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de l'encoignure Lafayette et Decatur, 30 pieds de face sur la rue Decatur 53 pieds 6 pouces sur une première ligne de profondeur le plus près de l'avenue Lafayette, puis sur une ligne parallèle à la rue Decatur 7 pieds, puis sur une seconde ligne de profondeur de 28 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de l'avenue Lafayette, 81 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée la plus près de la rue Espagne et 23 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une belle bâtisse à deux corps de logis converte en ardoises ayant 6 chambres et deux cabinets, hangar, citerne, etc., et connue par les numéros municipaux 2518 et 2520 avenue Lafayette.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement et garanti par le lien et privilège du vendeur et hypothèque conventionnelle respectivement sur lesdites propriétés et toutes les autres clauses de sécurités, les acquéreurs assumeront les taxes de 1900 en sus de leur enchère respective, les actes de vente devront être passés pardevant Charles J. Théard, notaire public, qui devront payer les Internal Revenue Stamps et faire un dépôt de 10 0|0 sur le prix de l'adjudication.

John L Peytavin, avocat.

17mai—17 18 19 23 30—juin 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Second District,

No 918 rue Bourgogne entre Dumaine et St-Philippe.

SUCCESSION DE Mme THEODORE OWIN.

No 61,826—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue de la Commune—MERCREDI, 6 juin 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 30 avril 1900 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 85, borné par les rues Bourgogne, Dauphine St-Philippe et Dumaine, mesurant, mesure française, 30 pieds de face sur la rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse devant converte en ardoises devant et à l'arrière, une autre bâtisse converte en ardoises ayant deux chambres et cabinets, hangar fermé, citerne, latrines, hangar à laver, porte cochère, etc., etc.

Termes et condition Un tier ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur sur ladite propriété et portant intérêt à raison de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John R Legier, notaire public et de contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et de coutume en égard au transfert de la police d'assurance, le paiement des frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire, etc., des taxes de l'année 1900 et les timbres de l'internal revenu des Etats-Unis devant être assumés et payés par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication L'acquéreur déposera avec l'encanteur 10 pour cent de son enchère au moment de la vente pour garantir la vente.

2 mai—2 9 16 23 30—juin 6

Succession de W. H. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 61,973—Division D—Attendu que Félix J. Dreyfus a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu W. H. Wolfson, décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOS CONNELL, Greffier.

25 mai—25 juin 3

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

TERRES DANS LA PAROISSE PLAQUEMINES.

SUCCESSION DE Mme E. E. BAKER.

No 61,241—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN— W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, JEUDI, 5 juillet 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 mai 1900, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée l'intérêt de cette succession en la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain morceau de terre, avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans la paroisse de Plaquemines, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à peu près à soixante milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant trois arpents de face audit fleuve sur quarante arpents de profondeur entre lignes parallèles, borné au-dessus par des terres maintenant ou anciennement de Bradish Johnson, et au-dessous par les terres de Green Meltcalf.

2° Trois certains morceaux de terre, situés dans la paroisse de Plaquemines, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à une distance d'à peu près soixante-cinq milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, et mesurant chacun un arpent de face, plus ou moins, sur ledit fleuve, sur une profondeur irrégulière, lesquels morceaux de terre sont désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un certain plan de ces terres et autres, annexé à un acte de vente par les héritiers de Johnson à America Stewart, ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, borné sur le côté au-dessus par des terres de Archy Huntley et sur le côté de dessous par des terres de la succession de Davis.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 mai 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bengerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832 Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars, églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 0|0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE

MAGNIFIQUES

DIAMANTS, BIJOUX, ARGENTERIE,

— ET —

Meubles de Maison

Parmi ces derniers un des plus jolis meubles de salle à manger dans le Sud.

SUCCESSION DE MME E. E. BAKER.

No 61,241—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur, bureau 138 rue Carondelet, MARDI, 12 juin 1900, à 11 heures A M, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 mai 1900, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, les articles suivants, sur les lieux:

No 1221 rue Septième

Entre Camp et Chestnut.

Diamants, Bijoux et Argenterie.

Une épingle droite en diamants, six pierres; bracelets, boucles d'oreilles; broches, médaillons, épinglette en camée, montre émaillée, boitier en brillants, épingles de cravate, boutons de manches en or, bagues en or, châtelaine en argent, Tablet, etc.

Vingt-cinq pièces d'argenterie, cuillers à soupe, cuillers à glace, couteaux, fourchettes, seize pièces d'argenterie.

MEUBLES DE MAISON.

Meubles de salon, étagère, miroirs, portraits, piano, bibliothèque, lampes, bric-à-brac, porte chapeaux, jardinières, urne à parapluie, meubles de salle à manger, vaisselle, verrerie, berceuse, meubles de chambre à coucher, literie, chaises, tables, rideaux, tapis, descente de lit, meubles de cuisine et plusieurs autres articles.

Conditions—Comptant sur les lieux, avant livraison.

Parkerson et Tobin, avocats.

30 mai—30 31—juin 10 à date

Succession de Olivier Marionneaux

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,144 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James J. D'Aquin, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOS CONNELL, Greffier

Chas J. Théard, avocat.

24 mai—24 28—juin 2

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété résidence commerciale de choix,

Centralement située sur les rues principales.

Toutes exceptionnellement situées et productives.

Succession de Adolphe Konrad.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 61,792.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 28 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 mai 1900 de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, en l'affaire ci dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Les résidences et magasins en briques à deux étages, centralement situés, 714 rue Perdido dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, St. Charles et Carondelet Le lot de terre est désigné comme lot No 13 sur un devis et certificat d'arpentage fait par L H. Pilié voyer, le 7 avril 1884, annexé à un acte le 20 mai 1884, pardevant James Fahey, ancien notaire, lequel lot mesure d'après cela, en mesure américaine, 26 pieds, 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Perdido, 102 pieds, 6 pouces et 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Carondelet, 102 pieds 5 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté et 26 pieds 2 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, avec l'usage des murs mitoyens de chaque côté et dans le fond dudit lot. Un placement sûr et productif, payant maintenant $42 par mois ou $504 par an.

2° L'élégante résidence en briques à deux étages et mansarde No 142 rue S. Remparts, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Remparts, Dryadès (maintenant Place de l'Université), Canal et Commune, contenant entrée vestibule, corridor, salon double cheminée en marbre, antichambre, salle à manger, office, cuisine et une chambre, verandah de devant en fer et galeries de derrière, corridor, 9 chambres, chambre à bain, etc., sur les étages du haut. La maison est bien tapissée, et cour pavée. Le lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Sud Remparts, sur une profondeur de 120 pieds 11 pouces et 3 lignes sur un côté et 123 pieds et 7 lignes sur l'autre ligne de côté. Une splendide situation pour résidence privée ou professionnelle, et un placement méritoire. Sujet à un bail expirant le 30 septembre 1901 au taux de $75 par mois ou $900 par an.

3° La commode et attractive résidence en bois à deux étages avec mansardes No 1426 rue Euterpe, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Polymnie, Coliée et Prytanée, retiré de la rue, contenant galeries, corridor, 12 chambres, cuve, chambre à bain, etc. Le lot de terre est désigné par le No 28 sur un plan par Moelhausen, architecte, le 5 mars 1845, déposé en l'étude de T. O Starke, ancien notaire en cette ville, comme plan 113, ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Euterpe sur 127 pieds 10 pouces 5 1|2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Bon voisinage, agréable, au centre des affaires et désirable pour résidence ou placement, sujette à un bail expirant le 30 septembre 1900 au taux de $50 par mois ou $600 par an.

4° La belle résidence double, en bois, à deux étages, Nos 1715 et 1717 rue Canal, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Claiborne, Derbigny et Douane, retirée de la rue, sous barrière en fer, contenant de chaque côté galeries, corridor, huit chambres, bain, cour pavée, etc.

Le lot de terre est désigné par la lettre K sur un devis par John F Braun voyer, daté le 9 décembre 1881, d'après lequel dit devis ledit lot mesure 35 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 130 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Derbigny, et sur l'autre ligne de côté une première profondeur de 104 pieds 5 pouces et 4 lignes, de là sur une ligne courant vers la rue Derbigny 22 pieds 1 pouce et 3 lignes, de là sur une seconde profondeur de 26 pieds 1 pouce et 2 lignes à la ligne du fond qui mesure 12 pieds 10 pouces et 5 lignes, lequel lot de terre est composé de l'entier du lot No 25, et 10 pieds de face par la pleine profondeur, entre lignes parallèles, du lot No 24 et le fond du lot No 19. Une des plus jolies et agréables portions de la rue du Canal. Un placement d'autant plus désirable qu'il est sûr et productif. Sujet à un bail au taux de $55 par mois ou $660 par an, expirant le 30 septembre 1900.

5° La moitié non divisée d'action et d'intérêt et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Claiborne, Derbigny et Douane, désigné comme lot No 26 sur un plan par E. Gotheil, voyer, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesure 26 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Canal sur 104 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois et briques, élevé de terre, à deux étages le fond contenant 9 chambres, etc., désigné par le No 1719 rue Canal.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour renforcer la collection des billets, les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, N. P., incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

28 mai—juin 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

Dans un bon voisinage.

2117 rue Perdido.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI 14 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 4 mai 1900 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, en la succession de Matthew Swords, No 59,010 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage en bois No 2117 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido Gravier, Galvez et Johnson, contenant galerie et deux chambres, et dans le fond une autre bâtisse en bois contenant deux chambres, hangar, cuve, etc. Le lot de terre est désigné par le No 5 de l'ilet No 25, borné comme il précède, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan par C. A. Hedin, déposé en l'étude de J. R. Beard, et après en l'étude de James Graham, anciens notaires, d'après le plan No 101, près des lignes de chars, marchés, églises et écoles.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J Woulfe, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

10 mai—10 17 24 31—juin 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Rémunératif, dans un Cottage Double, Nos 2619 et 2621 rue Melpomène.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 14 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 15 janvier 1900, de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, et d'un ordre daté le 4 mai 1900, de l'Hon. Fred. D. King, juge de ladite cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W Ellis, maintenant absent en congé dans l'affaire de Mme Mary Ellen Williams, femme de John Scanlan, vs Margaret Frances Kelly, une mineure, No 42 271 du dossier de ladite cour, la suivante decrite propriété, à savoir:

Le productif cottage double en bois à un étage, Nos 2619 et 2621 rue Melpomène, contenant galerie, quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Sud Robertson et Magnolia. Le lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de 96 pieds, d'après un devis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 31 mai 1870, sur lequel il est désigné par le No 13, et est composé de tout du dit lot moins 31 pieds 9 pouces enlevés du fond, d'après le plan par Reisenstein, sur lequel il est désigné par le No 13, sur une vaste avenue, près des chars, des églises, marchés, écoles, et loué aux taux de $240 par an, le rend un placement sûr et productif.

Conditions — Une moitié comptant et la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur des billets, et devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Il sera requis 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente pardevant James Siméon, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

10mai—10 17 24 31—juin 7 14

Stroudback &Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEURS.

PLACEURS ATTENTION!

OCCASION RARE D'ACQUERIR LA MANUFACTURE DE PEINTURE LA MIEUX EQUIPEE DU SUD.

En activité et devant être vendue comme une manufacture en opération.

AMERICAN WHITE LEAD AND COLOR WORKS,

Faisant face au fleuve, entre les rues Jackson et Philip, incluant l'entière manufacture, avec les machines, fournitures les plus modernes et améliorées pour la manufacture de Peintures de toutes sortes. Ensemble avec tout le stock de marchandises, meubles de bureau, comptes à recevoir, comptes ouverts, clientèle, etc. Faisant face à la rivière et la ligne de ceinture, rues Philip et Levée (ou Tchoupitoulas.)

Berry Bros et als vs American White Lead and Color Works.

No 60,469—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, 21 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 15 mai 1900 par l'Hon. juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Tout le stock dans le commerce meubles de bureau, billets à recevoir, comptes courants, etc., propriétés foncières, etc., appartenant à la American White Lead and Color Works, d'après inventaire enregistré en l'étude de Edgar M Cahn, N. P., No 626 Passage Commercial.

Les propriétés foncières consistent en—

Premièrement—Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borne par les rues Jackson, Philip, Water et Levée, et désignés comme lots Nos 1 2 et 3 sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. R. Kenny, ancien notaire de cette ville. Ledits lots sont contigus et mesurent chacun 21 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Water, 21 pieds 5 pouces 7 lignes de largeur dans le fond et face à la rue Levée par la profondeur suivante: lot No 1 a 88 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Philip, 87 pieds 4 pouces et 6 lignes sur le côté contigu au lot No 2; lot No 2 a une profondeur de 86 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, et lot No 3 a une profondeur de 86 pieds 2 pouces et 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Jackson.

Deuxièmement—Un certain lot de terre situé dans ledit Quatrième District, ancienne ville de Lafayette de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Water, Philip et Jackson, et formant une partie du lot désigné par la lettre Q, ledit lot mesurant 23 pieds a la rue Levée, courant en profondeur entre lignes parallèles à la rue Water.

Troisièmement—Un certain lot de terre situé dans l'ilet compris entre les rues Philip, Jackson et Levée et la levée ou chemin public, Faubourg Lafayette, maintenant le Quatrième District de cette ville, et mesurant 21 pieds 5 pouces de face au chemin public ou levée 21 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Levée, sur 87 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne près de la rue Philip et 86 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne près de la rue Jackson, le tout d'après plan fait par Hugh Grant, voyer de ville, le 31ème jour de janvier, 1842; et,

Quatrièmement—Tout ce morceau de terre situé sur la batture en face du faubourg Lafayette, maintenant le quatrième district de cette ville et le même faisant partie du lot désigné sur le plan dudit faubourg par la lettre Q, et ledit morceau de terre ayant, en mesure française 21 pieds de face au chemin public ou rue Levée et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles, à la rivière, borné au-dessus par le lot désigné par la lettre R sur le même plan, et au dessous par la portion restante dudit lot Q.

Cinquièmement—Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet C, borné par les rues Water, Jackson, Levée et Philip, et désigné par la lettre R, sur un plan de la ville de Lafayette fait par Hugh Grant, alors voyer de la susdite ville, lequel dit lot mesure 64 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Water, 64 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à ladite rue Levée, sur 86 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Jackson et 88 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Philip, et laquelle dite propriété comprend l'entière façade dudit ilet sur la rue Philip, des rues Water à Levée, et aussi celle sur les deux rues dernièrement nommées

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur tous et chacun des susdits lots et morceaux de terre, et tous les droits, voies, privilège, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, décorative et substantielle Nos 2215 et 2225 rue Water, s'étendant à travers l'ilet à la rue Tchoupitoulas, et la bâtisse à trois étages en briques Nos 2227 et 2231 rue Water, s'étendant aussi à travers l'ilet à la rue Tchoupitoulas, sur la ligne de ceinture faisant face au fleuve, près des lignes des chars électriques, etc, en faisant un des sites les plus idéals dans la ville pour une manufacture.

Les receveurs continueront les affaires au compte de l'acquéreur de la date de la vente jusqu'au passage final des titres.

Conditions—Comptant.

Acte de vente et tous les timbres du revenu pour propriétés foncières aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar M. Cahn, notaire.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 et faire un dépôt comptant de 10 0,0 au moment de l'adjudication.

F. F. Hansell, Louis Mathis, Receveurs.

Dilkinspiel & Hart. Dart & Kernan, Girault Farrar, Gus Lemle, R. J. Maloney. Avocats.

16 mai—16 24 27—juin 3 10 17 au 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple No 422 rue Joseph

Entre Laurel et Annonciation.

Oscar A. Schneidau versus Henry Jenny, tuteur naturel.

No 59,007—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, 21 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 4 mai 1900, par l'Hon, Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 11 de Hurstville, bornés par les rues Joseph, Laurel, Arabella et Jersey, désignés comme lots Nos 16, 17 et 18, contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits y appartenant.

Les améliorations comprennent un cottage simple, en bois avec toit ardoisé, élevé de terre de 4 pieds. La maison contient verandah de devant, grand corridor central et 8 chambres, écurie, hangar cuve, etc.; grand terrain contenant promenades, platebandes, plusieurs pêchers, etc; la maison retirée du trottoir; trottoir pavé avec des briques.

Conditions—Comptant.

10 pour cent comptant de dépôt requis au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, N. P.

16 mai—16 24 27—juin 3 10 17 à date

VENTES A L'ENCAN.

Sroudback & Stern

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété excellente pour Laiterie.

SUCCESSION DE JACQUES BARRERE.

No 60,186—Division B—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI le 14 juin 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 4 mai 1900 par l'Hon. juge Fred. D. King, de la Cour civile de Disrict pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet ou portion de terre située dans le Quatrième District étant l'ilet No 743 borné par les rues St Pierre (maintenant Pin), Lowerline, Vénus et le Drainage Canal ou Washington Shell Road, mesurant 252 pieds 6 pouces sur le Drainage Canal ou Washington Shell Road, sur 250 pieds sur la rue Vénus, 84 pieds 5 pouces sur la rue Lowerline et 101 pieds 8 pouces sur la rue Pin, connue comme la rue St Pierre, d'après un plan d'arpentage de Wm H. Williams, voyer, daté le 29 juin 1867, ensemble avec tous les droits, améliorations, etc., étable, etc., aussi tous les droits, titres et intérêts de ladite succession de Jacques Barrère et femme au canal de l'avenue Washington et au chemin coquillé devant ladite propriété et ayant 45 pieds de la ligne de limite ci dessus décrite et à travers le canal Washington et une portion du chemin coquillé, comme il est plus amplement démontré sur un plan à la Bourse des Propriétés Foncières.

Les améliorations comprennent une grande laiterie en bois, avec toit en tuiles, et un cottage en bois, ardoisé, près du coin de l'avenue Washington et la rue Lowerline La maison contient galerie de devant, corridor et sept chambres; dans la cour est un hangar, cuve et puits. Susceptible de $35 de loyer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de un et deux ans avec billets garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles, telles que honoraires d'avocat en cas de procès, police d'assurance; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer les taxes de 1900.

Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. Deibel, notaire.

11mai—11 18 22 27—juin 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA BALANCE

—DES—

Propriétés Mobilières

ET DÉPENDANCES.

Union National Bank vs Stone Land & Gravel Company.

No 61,262—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—MERCREDI, 6 juin à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 14 mai 1900, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, à savoir:

1° Dix actions du stock capital de la Banque Nationale de l'Union de la Nouvelle-Orléans, valant $100 chacune.

2° Une Barge appellée le "Tom", coque à plat bords, bouts carrés franc tillac, 144' 10" de long 30' 10" de large; portant à peu près 750 tonnes.

3° Une vieille coque, ayant bouilloire à un cadre et cabestan à vapeur, étant l'item mentionné dans l'inventaire comme "Vance No 1."

4° Mudscow No 1, bâti à plat bords, quête aux deux extrémités, 71' de longueur, 20' 3" de largeur, 6' de profondeur, portant 60 yardes cubes.

5° Mud Scow No 2. Bâti en plat bords, quête aux deux extrémités. 70' 9" de longueur, 20' 3" de largeur, 6' de profondeur ayant deux poches et d'une capacité d'à peu près 80 yardes cubes.

6° Chantier à sections. Longueur en entier, plus de 42', longueur entre les deux troncs 34' 4", largeur 12' 2", hauteur des troncs 4'.

7° Bail de la Carrière "Grand Gulf". Etant un bail fait par Charles Johnson le 9 février 1895 à J. H. Gunning, le même courant pendant dix ans de ladite date.

8° Propriété Grand Gulf, bâtisse sur la propriété à bail Grand Gulf acquis de J. H. Gunning.

9° Lidgerwood Cableway – 1 Lock-Miller cableway de 600 pieds avec support pour machine à câble, etc.; cylindres de machine 2' 8" de diamètre x 10" de coup, machines reversibles, 1 "Reel" 1 1|4 de diamètre, câble en acier 5 "Fair Leaders"; 12 boites pour arbre moteur, 1 rouleau de ressorts 5 1|2 x 6", 5 rouets en fonte 30" de diamètre avec 2 1|2" arbre 1" de long, 1 support, 1 poulie en fer fondu 24" de rouet avec tourniquet.

10° Machine à broyer 1 broyeur Gates No 3 ayant un morceau d'entre 2 1|4" x 20" de longueur, 1 morceau 2 1|8" x 5' 6" de long, avec clavette, cran en biseau, "split pulley," 1 morceau d'arbre 2 1|8" 4' 7" de long, ayant une poulie à ceinture 8" de face 10" de diamètre, 1 poulie de 5" de face 24" de diamètre, 1 pièce 2 1|8" x 3 1|4" de long, 1 poulie 12" de face 24" de diamètre, 1 poulie 10 1|2" et 30" de diamètre.

11° Chemin de fer portatif, 67 morceaux de rails de 16 lb, mesurant 4,010 pieds, 88 morceaux de rails de 12 lb, mesurant 1,673 pieds.

12° Claires—1 claire tournante 42" de diamètre. Réseau 3|4" de maille, arbre 4". 1|12" claire tournante 44" de diamètre. Réseau 7|16" de maille, arbre 4".

13° "Hoppers" 2|10 x 10 x 9' de hauteur, bâtis en pin.

14° "Hopper" (mobile), 10 x 14" x 9', 6" de haut. Le cadre est de 8" x 8" en pin, a des connexions pour tuyau de 30" et une section dans le cadre pour 30" de tuyau en fer.

14° Poulie et accessoire, poulie mobile et accessoire, installations pour campement, machines et outils. Un ancre sur le Vance, 300 lbs 1 jeux de burning brand, Nos 0 à 9, 1 1|4" de long 1 burning brand un pouce S. S & G. Co. 1 jeu de patrons 0 à 9, 12" de long, 1 jeu de patrons 0 à 9, 6" de long, 1 poulie simple 18", 1 poulie double 18", 1 patron No 51, 2 vieilles poulies en fer forgé pour chaine, 1 poulie en fer forgé pour cable en fil de fer, 1 jeu de poulies de 6" 2x3 avec 100' de nouveau câble de Manila 2 1|4, 2 ciseaux de forgeron, 2 ciseaux froids de forgeron, 1 marteau de forgeron de 2 lbs, 1 "Blacksmith Hardie", 1 enclume de forgeron, 171 lbs, 1 "Buffalo Forge", 2 chutes en fer forgé de 3|8" 10 pieds de long, 4' 6" de large, 5 1|2" de côté, 1 poulie 13" de diamètres, 8 1|2 de face, 2 1|8 "Shaft Bore, 1 poulie 19" de diamètre, 6" de face, 2 7|16 "Shaft Bore," 1 poulie 17" de diamètre, 7" de face, 2 1|4 "Shaft Bore."

Poulies pour chaine, 7—14" de diamètre, 2" de face, "shaft bore" 1 1|2", 2—13" de diamètre 3" de face "shaft bore" 1 1|2", 1—15" de diamètre 14" de face 1 1|2, 1 "Conveyor Belt" avec baquets, 1 "Conveyor Frame" avec boites, 6 lits de char (sans valeur), 6 pioches, 14 pics, 2 grattoirs à draguer, communs, 1 Joint flexible Moran de 10".

15° Machines de American Hoist & Derrick Pattern—1 cadre circulaire de Derrick "turn table", 1 "wench" tournant, 1 boite de haut pour "derrick" 1 boite pour le bas d'un "derrick", 1 machine Randell 10x14 avec arbre et roue pour courroie, 1 pompe à vapeur Cameron No 11950 grandeur 2 10 paires de roues jauge 8' 9", essieu 2 1|4" tourillon 2 1|4, les roues ont 12" de diamètre 4 1|4 de face 1 1|4" de saillie; 11 morceaux de tuyau de décharge en fer 1|8" 30" de diamètre 1' 8" de long, 1 coude, 1' 8" I. tuyau de déversement 30" de diamètre.

16° Un lot de feraille. Vieille fonte 3804 livres, "Fish Plate" 150 livres "R R Spikes" 110. Vieux fer forge 593. Total 4199 livres

Conditions de la vente—Comptant

T. M. MILLER. Avocat pour les Receveurs

I. HECHINGER, J. E. CRUSEL, Receveur et Co receveur.

24 mai—24 27 31—juin 3 à 6

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

No 61,661—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

IN RE FRANCISCO PARADELA Y GESTAL ET ALS VS LES ENFANTS MINEURS DE ANTONIO PARADELA Y GESTAL ET ALS.

PAR W. C H. ROBINSON, Agent de Propriétés Foncières et Encanteur—Bureau 812 rue Commune, Bâtisse Hennen—Il sera vendu, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, la propriété ci dessous décrite, le 21 JUIN 1900, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dossier No 61,661, in re de la vente en partage de Francisco Paradela y Gestal et als vs les enfants mineurs de Antonio Paradela y Gestal et als, daté et signé le 14 mai 1900 ledit ordre à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, des propriétés ci après décrites:

1904-1908 ST PIERRE

1. Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District, dans l'ilet No 240 borné par les rues St Pierre, Promenade Carondelet, Nord Roman et Nord Prieur, désigné par le No 2 sur un plan fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil et voyer ledit lot mesurant en mesure américaine 36' 0" 2''' de face à la rue St Pierre, 100' 1" 6''' sur le côté du lot No 1, 100' 4" 7''' sur le côté du lot No 3, 35' 7" de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, deux chambres à coucher, salle à manger et cuisine de chaque côté. Loué pour $20 par mois

1910-1912 ST-PIERRE.

2. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 3 sur un plan de George H. Grandjean; ledit lot mesure 36' 0" 3''' de face à la rue St Pierre, 100' 4" 7''' sur le côté du lot No 2, 100' 8" sur le côté du lot No 4 et 35' 11" dans le fond.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, deux chambres à coucher, salle à manger et cuisine de chaque côté. Loué pour 120 par mois.

1916-1918 ST-PIERRE.

3. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 4 sur ledit plan de Grandjean; ledit lot mesure 36' 1" 4''' de face à la rue St Pierre, 100' 8" sur le côté du lot No 3, 100' 11" 1''' sur le côté du lot No 5, 36' 1" 4''' de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, deux chambres à coucher, salle à manger et cuisine de chaque côté. Loué à $20 par mois.

1920-1922 ST PIERRE

4 Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné par le No cinq (5) sur ledit plan de Grandjean, ledit lot mesure d'après ledit plan 34' 5" 4''' de face à la rue St Pierre 100' 11" 1''' sur le côté du lot No 4, 101' 2" 2''' sur le côté du lot No 6 et 34' 5" 4''' de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, deux chambres à coucher, salle à manger et cuisine de chaque côté. Loué à $20 par mois.

1924 ST-PIERRE.

5. Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné par le No 6 sur ledit plan de Grandjean ledit lot mesure 9' 4" 3''' de face à la rue St Pierre, 13' 7" 7''' dans le fond sur une profondeur de 123' 5" 4''' sur une ligne de côté près du lot No 5, et 13' 1" 6''' sur une ligne oblique, adjacents au lot No 7.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, deux chambres et cuisine, grande cour et hangar. Loué à $10 par mois.

615-617 ROMAN.

6. Un certain lot de terre, le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 20 sur ledit plan de Grandjean, ledit lot mesure 32' 7" face à la rue Roman, 32' 7" de largeur dans le fond sur 108' de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, trois chambres et cuisine, grande cour et hangar de chaque côté. Loué à raison de $20 par mois.

1901-1903 PROMENADE CARONDELET.

7. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné par le No 19 sur ledit plan de Grandjean, dont il est parlé ci dessus ledit lot forme le coin de la Promenade Carondelet et de la rue Nord Roman et mesure 39' 4" 2''' de face à la Promenade Carondelet, 8' 5" largeur dans le fond sur une profondeur de 102' 3" 1''' sur la ligne de côté du lot No 18 et 99' 6" 3''' de profondeur et face à la rue Nord Roman.

Les améliorations comprennent un cottage simple et magasin, sujet à un bail expirant le 10 juillet 1900 Loué $15 par mois.

811 MARAIS.

8. Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District, dans l'ilet No 168 borné par les rues Marais, Villeré, Ste Anne et Dumaine désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, daté le 11 avril 1848, mesurant en mesure américaine, le tout plus ou moins comme suit, à savoir: Le lot No 2 mesure 30' 6" de face à la rue Marais, sur 96' 4" de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 3 mesure 3' 6" de face à la rue Marais sur 96' 4" de profondeur

Les améliorations comprennent une bâtisse simple en bois à deux étages: salons doubles, grand corridor, salle à manger et cuisine, grandes cour et écurie, à peu près dix chambres en tout; désignée par les Nos 2 et 3. Louée à $20 par mois.

1411 PROMENADE CARONDELET.

9. Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District, dans l'ilet No 164, borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Marais et Villeré, désigné comme lot No 3 sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, daté le 26 mai, 1845; ledit lot mesure, en mesure américaine, 3' 2" sur la Promenade Carondelet, 34' de face à la rue St Pierre sur 102' 11" 7''' de profondeur sur le côté du lot No 2 et 105' 5" 5''' sur la ligne du lot No 4, toutes les mesures étant plus ou moins.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, occupée par un forgeron. Louée $10 par mois.

1327 PROMENADE CARONDELET.

10. Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District, l'ilet No 151 borné par la Promenade Carondelet, les rues St-Pierre, Tremé et Marais, désigné par le No 7 et mesurant 30' 1" 2''' de face à la Promenade Carondelet, 30' de face à la rue St-Pierre, sur 85' 9" 2''' de profondeur sur le côté du lot No 8 et 83' 5" 2''' sur la ligne du lot No 6, le tout en mesure française. Toutes les mesures plus ou moins.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, six chambres et magasin. Louée $26 par mois.

600-602-606 MARAIS

11. Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 152 borné par les rues Marais, Tremé, Toulouse et la Promenade Carondelet, désigné par la lettre A sur un devis fait par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 2 avril 1900, ledit lot mesure en mesure américaine 57' 8" 2''' de face à la rue Marais, 65' 8" 1''' de face à la rue Toulouse, 6' 11" de face à la Promenade Carondelet et 62' 9" 5''' dans le fond, séparant ledit lot du lot B sur le ci dessus devis

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages trois chambres en haut, No 600 est loué à $17 par mois, sujet à un bail expirant le 1er octobre 1900, 602 vacant, 606 loué à $15 par mois,

TOULOUSE.

12. Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 152 borné par les rues Marais, Tremé et Toulouse et la Promenade Carondelet, désignés par les lettres B et C sur un devis fait par Geo. H Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 2 avril 1900, lesdits lots mesurent comme suit à savoir:

Lot B est contigu au lot A et est à une distance de la rue Marais de 65' 8" 1''' et mesure 40' 3" de face à la rue Toulouse 40' 4" 6''' à la Promenade Carondelet sur une profondeur de rue à rue de 62' 9" 5''' sur la ligne du lot A et 65' 11" 4''' sur la ligne du lot C.

Lot C est contigu au lot B et mesure 22' 3" sur la rue Toulouse, 22' 4" à la Promenade Carondelet sur une profondeur de rue à rue de 65' 11" 4''' sur la ligne du lot B et 67' 8" 2''' sur le côté le plus près de la rue Liberté ou Tremé.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, trois chambres en haut, magasin et une chambre en bas, grande dépendance de chaque côté.

319 CLAIBORNE.

13 Un certain lot de terre situé dans le deuxième district, dans l'ilet No 214, borné par l'avenue Nord Claiborne, les rues Nord Derbigny, Bienville et Conti désigné par le No 6 sur un devis d'arpentage fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 2 avril 1900, ledit lot de terre mesure, en mesure américaine, 25' 0" 6''' de face à l'avenue Claiborne sur 127' 10" 6''' de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot No 6 étant distant du coin de l'avenue Nord Claiborne et Bienville de 135' 3" 6'''.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, cinq chambres et grande cour. Louée $15 par mois.

ROBERTSON ET TOULOUSE.

14. Neuf certains lots de terre situés dans le Deuxième District, dans l'ilet No 192, borné par les rues Robertson, Toulouse, St Louis et Nord Claiborne, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18 19 20 et 21 sur un devis fait par George H. Grandjean, ingénieur civil et voyer daté le 3 avril 1900, d'après lequel devis lesdits lots mesurent, en mesure américaine, comme il suit à savoir:

Lots Nos 13, 14 et 15 mesurent chacun 29' 4" 2''' de face à la rue Toulouse sur 115' 3" 4''' de profondeur entre lignes parallèles; lot No 13 commençant à une distance de 40 pieds du coin de la rue Toulouse et de la rue Nord Claiborne.

Lots Nos 16, 17, 18 et 19 sont contigus et mesurent chacun 37' 0" et 1''' de face à la rue Robertson sur 128' 0" 4''' de profondeur entre lignes parallèles, lot No 16 forme le coin des rues Toulouse et Robertson. Lots Nos 20 et 21 sont contigus et mesurent chacun 32' 0" 2''' de face à la rue Robertson sur 128' 0" 4''' de profondeur entre lignes parallèles.

15 Cinq certains lots de terre situés dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues St. Pierre, Nord Roman, Nord Prieur, désignés par les Nos 14, 15, 16, 17 et 18 sur le plan de Grandjean dont il est parlé ci dessus et d'après lequel plan lesdits lots mesurent, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lot No 14 commence à une distance de 94' 4" 4''' du coin de la rue Nord Prieur et de la Promenade Carondelet et mesure 29' 9" 5''' de face à la Promenade Carondelet sur une première profondeur de 123' 5" 4''' parallèle à la rue Prieur et contigu aux lots Nos 13 et 9, se rétrécissant le long de la ligne du fond du lot No 6 18' 6" 2''' à angle droit à la rue Prieur, ayant de là une profondeur de 22' 6" 2''' le long de la ligne de côté du lot No 6, de là 1' 1" 2''' sur la ligne du fond du lot No 5 et 144' 1" 2''' sur la ligne le séparant du lot No 15.

Lot No 15 mesure 29' 9" 4''' de face à la Promenade Carondelet, 29' 8" 3''' dans le fond, 141' 1" 2''' sur la ligne du côté du lot No 14, et 142' 11" 6''' sur le côté du lot No 16.

Lot No 16 est contigu au lot No 15 et mesure 29' 9" 5''' de face à la Promenade Carondelet, 29' 8" 3''' dans le fond 141' 11" 6''' sur le côté du lot No 15, et 139' 10" 5''' sur le côté du lot No 17.

Lot No 17 est contigu au lot No 16 et mesure 35' 6" de face à la Promenade Carondelet, 35' 4" 4''' de largeur dans le fond 107' 5" 3''' sur le côté du lot No 16, et 104' 9" 2''' sur le côté du lot No 18.

Lot No 18 est contigu au lot No 17 et mesure 35' 6" de face à la Promenade Carondelet 35' 4" 4''' de largeur dans le fond 104' 9" 2''' sur le côté du lot No 17, et 102' 3" 1''' sur le côté du lot No 19.

SIX LOTS SUR LA RUE STE ANNE, ENTRE L'AVENUE HAGAN ET LA RUE MOSS.

16. Six certains lots de terre situés dans le Deuxième District dans l'ilet No 462 borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Moss et l'avenue Hagan, désignés par les Nos 32, 33, 34, 35, 36 et 37 sur un plan fait par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 3 avril 1900 et mesure en mesure américaine comme suit, à savoir:

Lot No 32 mesure 30' de face à la rue Ste Anne, la même largeur dans le fond sur 166' 11" 7''' sur le côté vers l'avenue Hagan par 167' 0" 2''' sur le côté du lot No 33.

Lot No 33 est contigu au lot No 32 et mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne, 167' 0" 2''' de profondeur sur le côté vers le lot No 32, et 167' 0" 6''' sur le côté du lot No 34 et 30' de largeur dans le fond

Lot No 34 est contigu au lot No 33 et mesure 30' de face à la rue Ste Anne, la même largeur dans le fond, 167' 0" 6''' de profondeur sur le côté du lot No 33 et 167' 1" 1''' sur le côté du lot No 35

Lot No 35 est contigu au lot No 34 et mesure 30' de face à la rue Ste Anne, la même largeur dans le fond 167' 1" 1''' sur le côté du lot No 34, et 167' 1" 4''' sur le côté du lot No 36.

Lot No 36 mesure 30' de face à la rue Ste-Anne, la même largeur dans le fond par 167' 1" 4''' de profondeur du côté du lot No 35, et 167' 2" de profondeur sur le côté du lot No 37.

Lot No 37 est contigu au lot No 36 et mesure 30' de face à la rue Ste-Anne la même largeur dans le fond, 167' 2" sur le côté du lot No 36 et 167' 2" 3''' sur l'autre côté le plus près de la rue Moss.

17. Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District dans l'ilet No 462, borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Moss et l'avenue Hagan, désignés par les Nos 13 et 14, sur un plan fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 3 avril 1900, lesdits lots mesurent d'après ledit devis, en mesure américaine, comme suit, à savoir:

Lot No 13 mesure 30' de face à la rue Dumaine sur 167' 2" sur le côté du lot No 12, 167' 1" 4''' sur le côté du lot No 14, et 30' de largeur dans le fond

Lot No 14 est contigu au lot No 13 et mesure 30' de face à la rue Dumaine, 167' 1" 4''' sur le côté du lot No 13 et 167' 1" 1''' sur le côté du lot No 15 et 30' de largeur dans le fond.

COIN DES RUES NOUVELLE-ORLEAS ET MAGISTRAT.

18. Six (6) certains lots de terre, situés dans le Troisième District, dans l'ilet No 1334 borné par les rues Nouvelle Orléans Nouveau St-Bernard, Vertu et Magistrat, désignés par les Nos 1, 4, 5, 6, 7 et 8, mesurant comme suit, à savoir:

Lot No 1 forme le coin des rues Nouvelle-Orléans et Magistrat et mesure 30 de face à la rue Nouvelle-Orléans par 100' sur la rue Magistrat.

Lots Nos 4 et 5 mesurent chacun 30' sur la rue Nouvelle Orléans par 100 de profondeur.

Lot No 6 mesure 30' sur la rue Nouvelle Orléans sur une profondeur de 111' 9" 1''' sur la ligne de côté près du lot No 5, et 97' 0" 4''' sur la ligne du lot No 7 et 33' 5" dans le fond.

Lot No 7 mesure 30' sur la rue Nouvelle Orléans par 97' 0" 4''' sur le côté du lot No 6 et 82' 3" 7''' sur le côté du lot No 8 et 33' 5" dans le fond.

Lot No 8 mesure 30' sur la rue Nouvelle Orléans par 82' 3" 7''' sur le côté du lot No 7 et 67' 7" 2''' sur l'autre ligne de côté et 33' 5" dans le fond

RUE DUBLIN (CARROLLTON)

19. Un certain ilet de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, désigné par le No 165, borné par les rues Dublin, Madison, Plum et Fifth, mesurant 3 01' sur chacune des rues Dublin et Madison sur 3 6' sur chacunes des rues Plum et Fifth.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, à l'option des acquéreurs, en billets datés du jour du passage des actes de vente, et portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale; les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant des billets et transférer les polices aux vendeurs. Actes de vente devant contenir toutes les clauses de non aliénation, 5 pour cent honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes de ville et d'Etat et toutes les taxes de 1900 les timbres du revenu de l'intérieur des Etats Unis et devant être déposées entre les mains de l'encanteur, 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication, et si les acquéreurs ne se conformaient pas à l'adjudication à quinze (15) jours de date, ils seront reconnus en défaut sans plus de formalité. Les acquéreurs auront droit aux loyers seulement à partir de la date du passage des actes de vente

Actes de vente pardevant M. C. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 mai—18 24 31—juin 7 14 21

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme MARY DONNELLY

No 61,825—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune le MARDI, 5 juin 1900 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Espagne, Royale, Dauphine et St. Roch, étant une portion lot No 23, et mesurant 30 pieds de face à la rue Espagne sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est connue comme le No 717 rue Espagne.

Conditions—L'acquéreur assumera les taxes de 1900, paiera pour l'acte de vente pardevant E. J. Barnett Esq. N. P., et déposera 20 pour cent au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

Encanteur et Courtier en Propriétés Foncières 827 rue Gravier.

1er mai—1 8 15 22 29—juin 4 5